



Doc. 14606
10 octobre 2018

Les migrations sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes: donner aux femmes les moyens d'être des actrices essentielles de l'intégration

Amendement¹ n° 3

déposé par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Dans le projet de résolution, paragraphe 8.2, après les mots «l'éducation et l'emploi», insérer la phrase «et la reconnaissance des diplômes et qualifications professionnelles».

1. 2018 - Quatrième partie de session

